

PLUS VOUS PARRAINNEZ,
PLUS VOUS GAGNEZ !

Devenez Ambassadeur TransacAuto.fr

FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Pour bénéficier de notre offre de Parrainage, il est nécessaire de remplir ce formulaire.

Faites découvrir à vos amis les produits et services proposés par TransacAuto.fr !

Gagnez 50€ (1) de carburant et offrez-en autant à vos proches !

TransacAuto.fr vous permet de remporter des cartes carburant et d'en faire profiter vos amis et/ou votre famille.

Comment bénéficier de l'offre ?

- 1. Inviter un ou plusieurs de vos proches (amis, famille ...) à vendre leur voiture par l'intermédiaire de TransacAuto.fr**
(agence de Nantes) entre le 01/01/2015 et le 30/06/2015, afin qu'il devienne votre filleul (2)
- 2. Remplir impérativement le « formulaire de parrainage »** signé par le parrain et son filleul, puis l'envoyer par mail à notre adresse: contact@transacauto.fr
- 3. TransacAuto.fr** (agence de Nantes) **se charge de contacter votre filleul** afin de prendre RDV dans les meilleurs délais.

COORDONNEES DU PARRAIN (vous)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : EMAIL :

COORDONNEES DU FILLEUL

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : EMAIL :

VEHICULE : IMMATRICULATION :

QU'EST-CE QUE JE GAGNE ?

Moi
50€

Mon filleul
50€

Date: _____

Signature Parrain : _____ Signature Filleul : _____

A retourner par mail à : contact@transacauto.fr



Offre valable du 01/01/2015 au 30/06/2015 et soumise à conditions :

- (1) Deux cartes carburant de 50 € TTC chacune émises à l'ordre du parrain et du filleul sous 15 jours, suivant la vente du véhicule.
- (2) Est considéré comme filleul, la personne signataire du contrat de vente et titulaire de la carte grise.
- (*) Il n'est pas possible de s'auto-parrainer, le parrain et le filleul ne peuvent en aucun cas être une seule et même personne.
- (*) Le filleul doit avoir vendu son véhicule durant la période de validité de l'offre de parrainage pour un prix de vente minimum de 10.000 €.
- (*) Le véhicule doit être vendu par TransacAuto.fr et suivant acceptation du contrat de vente. L'offre sera considérée comme nulle si le filleul renonce à la vente de son véhicule.
- (*) La participation à l'opération « Parrainage » implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes Conditions Générales.